

Annexe

Modèle

Demande d'octroi de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale au profit des entreprises touristiques et des entreprises du secteur de l'artisanat prévu par l'article 61 du décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022.

- | | |
|--|--------------------------|
| - Entreprise en cessation d'activité temporaire, partiellement ou totalement | <input type="checkbox"/> |
| - Entreprise affectée par les répercussions de la propagation du coronavirus «Covid-19» ** | <input type="checkbox"/> |

I. Données relatives à l'entreprise :

1. Raison sociale :
2. Forme juridique :
3. Activité :
4. Adresse du siège social :
5. Représentant légal et fonction :
6. Matricule fiscale :
7. Numéro d'affiliation à la CNSS :
8. Téléphone :
9. Fax :
10. Adresse électronique :
11. Nombre total des agents : Dont diplômés de l'enseignement supérieur :
12. Nombre des agents concernés par l'avantage :

II. Données relatives aux agents concernés par l'avantage :

Nom et prénom de l'agent	Numéro d'affiliation	Numéro de la carte d'identité nationale	Date de recrutement	Salaire déclaré

Cette demande a été déposée auprès du secrétariat de la commission chargée de donner son avis sur les demandes de bénéfice de l'avantage de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale au profit des entreprises touristiques et des entreprises du secteur de l'artisanat au ministère chargé des affaires sociales.

Ecrit à le

Cachet de l'entreprise et signature

** à cocher cette case dans le cas où l'entreprise a bénéficié du ticket d'éligibilité conformément aux dispositions du décret gouvernemental n° 2020-308 du 8 mai 2020, portant fixation des critères de définition des entreprises affectées et les conditions de leur bénéfice des dispositions du décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020, prescrivant des mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions de la propagation du Coronavirus «Covid-19».